



La 3^e édition du concours « Prix de l'Innovation dans l'Artisanat » est lancée !

Déposez votre candidature et gagnez le « Prix de l'innovation dans l'artisanat 2010»!

Vous avez développé un produit, un service, un procédé de fabrication, une technologie ou une stratégie de gestion innovante ? Vous êtes dynamiques et vous allez au devant de vos concurrents ? Alors posez dès maintenant votre candidature pour le « Prix de l'innovation dans l'artisanat 2010 » !

La Chambre des Métiers en collaboration avec la Fondation Groupe C3, ainsi que leurs partenaires Luxinnovation GIE et la Fédération des Artisans ont créé ce concours afin d'encourager l'innovation dans les entreprises artisanales et inciter les chefs d'entreprises à adopter une stratégie basée sur l'innovation pour garantir leur compétitivité au niveau national et sur les marchés étrangers.

La dernière édition du Prix avait été remportée par l'entreprise Prefalux avec le projet « Du bois dans les glaces éternelles » pour la conception et la réalisation de la paroi extérieure d'une station polaire. Prefalux avait conquis le jury tout d'abord pour le caractère novateur du projet, la collaboration avec des partenaires internationaux, mais aussi par le transfert prévu des connaissances acquises dans un tout autre domaine, notamment la construction éco-efficiente.

Selon le Dr Claude Wehenkel, Président du jury et ancien administrateur délégué du Centre de Recherche Public Henri Tudor, l'innovation est présente tous les jours dans chaque entreprise compétitive. Le Prix de l'Innovation dans l'artisanat récompense les projets innovants en matière de création, développement, modernisation de produits, de procédés ou de services; de mise en place d'une nouvelle organisation, d'une nouvelle stratégie dans l'entreprise; et de réalisation d'un transfert de technologie/d'une coopération de recherche.

Présidée par Claude Wehenkel, l'édition 2010 compte parmi les membres du jury, trois entrepreneurs dont Pascal Lecoq de Prefalux, vainqueur de l'édition 2008 du Prix; Roland Dernoeden, chef d'entreprise et vice-président de la Chambre des Métiers et Jean Dicato, chef d'entreprise et vice-président de la Fédération des Artisans. Theo Hollerich de la Fiduciaire des PME et Patrick Dahm de la Mutualité d'Aide aux Artisans, Emmanuel Baumann du Ministère des Classes moyennes et du Tourisme, Tom Theves du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur ainsi que Gilles Schlessler de Luxinnovation GIE viennent compléter les rangs du jury par leurs compétences respectives en matière d'accompagnement des PME.

Les dossiers complets sont soumis dans un premier temps à une analyse en profondeur par les conseillers de la Chambre des Métiers et de Luxinnovation GIE. Ils sont vérifiés par rapport au critère innovant, à la bonne gestion du projet et à la santé de l'entreprise. Par la suite, le jury fait une présélection des dossiers les plus convaincants selon différents

critères : L'innovation et l'intégration d'un savoir-faire ou d'une technologie nouvelle dans l'entreprise, le réalisme commercial, économique et financier du projet, l'aptitude de l'entreprise à gérer le projet et la création de valeur au Luxembourg.

Les finalistes seront connus au mois de mai 2010 et le vainqueur du Prix sera divulgué lors de la grande cérémonie de remise du « Prix de l'innovation dans l'artisanat » qui se tiendra en juin 2010. A la clé, un budget de 15.000 euros - offert par la Fondation Groupe C3 - réparti de manière discrétionnaire par le jury selon l'intérêt des dossiers.

Pour participer au concours, il suffit que l'entreprise enregistrée à la Chambre des Métiers ait développée son projet au courant des deux dernières années. Par ailleurs, les candidats doivent être en conformité avec leurs obligations de déclaration et de paiement envers l'administration fiscale et les organismes sociaux.

Les dossiers de candidature doivent parvenir dûment complétés - en langue française, allemande ou anglaise - à la Chambre des Métiers pour le 1^{er} mars 2010 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi. Les dossiers de candidature ainsi que le règlement sont disponibles auprès de la Chambre des Métiers ou peuvent être directement téléchargés à partir du site web www.cdm.lu Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Christiane Bram au tél. 42 67 67-230 ou par e-mail : een@cdm.lu Les entreprises peuvent également bénéficier si besoin d'une assistance pour compléter le formulaire et/ou pour l'élaboration de leur dossier auprès de Arnaud Duban au tél. 43 62 63 1 ou par e-mail : arnaud.duban@luxinnovation.lu

« Prix de l'Innovation dans l'Artisanat 2010 » ! A qui le tour ?

Dates clés :

25 novembre 2009 : Lancement de l'édition 2010 du Prix de l'innovation dans l'artisanat

1 mars 2010 : Délai de remise des candidatures

Mai 2010 : Nomination des finalistes

Juin 2010 : Remise du Prix de l'innovation dans l'artisanat 2010

Luxembourg, le 25 novembre 2009

Communiqué par la Chambre des Métiers

Liliane ESTEVES
Responsable Communication
2 Circuit de la Foire Internationale
BP 1604
L-1016 LUXEMBOURG
Tél.: 00352 - 42 67 67 - 217
Fax: 00352 - 42 67 87
E-mail: liliane.esteves@cdm.lu